

Thierry Coville. *L'économie de l'Iran islamique : entre ordre et désordres*. Paris, L'Harmattan, 2002.

Rédaction



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/abstractairanica/5208>

DOI : 10.4000/abstractairanica.5208

ISSN : 1961-960X

Éditeur :

CNRS (UMR 7528 Mondes iraniens et indiens), Éditions de l'IFRI

Édition imprimée

Date de publication : 15 mai 2004

ISSN : 0240-8910

Référence électronique

Rédaction, « Thierry Coville. *L'économie de l'Iran islamique : entre ordre et désordres*. Paris, L'Harmattan, 2002. », *Abstracta Iranica* [En ligne], Volume 25 | 2004, document 343, mis en ligne le 15 mars 2006, consulté le 31 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/abstractairanica/5208> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/abstractairanica.5208>

Ce document a été généré automatiquement le 31 août 2023.

Tous droits réservés

Thierry Coville. *L'économie de l'Iran islamique : entre ordre et désordres.* Paris, L'Harmattan, 2002.

Rédaction

- 1 Cet ouvrage est une analyse du fonctionnement de l'économie iranienne depuis la révolution. Cette dernière est abordée dans cet ouvrage à travers le rôle de la monnaie. L'ordre monétaire reflétant d'abord une totalité sociale, cette approche permet notamment d'aborder la question de la relation entre les facteurs sociaux et politiques et l'économique. Cet angle d'attaque permet aussi de s'intéresser à la nature des institutions monétaires et à la macro-économie de l'Iran depuis la révolution. A cet effet, sont notamment analysés les liens entre les finances publiques et la monnaie, ainsi que les conséquences de ces relations sur la capacité de la Banque Centrale d'Iran (BCI) à maîtriser les évolutions macro-économiques. Une des principales conclusions de cet ouvrage est que c'est une logique politique qui inspire la régulation de la monnaie en Iran. Une autre conclusion est le parallélisme avec la Russie. Mais la différence majeure est, en Iran, la souveraineté sous un double aspect : la non-dépendance vis-à-vis du capital étranger et la faible vulnérabilité aux fuites de capitaux d'une part ; l'adhésion aux valeurs islamiques et nationales suffisamment forte pour conforter l'État en préservant l'identité nationale d'autre part. Cela veut dire notamment que l'État iranien n'a jamais oublié la redistribution vers les catégories sociales les plus défavorisées. Cela veut aussi dire que l'État n'a jamais abandonné la priorité aux investissements dans les domaines sociaux et éducatifs.

INDEX

Thèmes : 14.1. Iran

AUTEURS

RÉDACTION

Directeur de la revue et secrétariats (Paris et Téhéran)